



COVID-19 : Mesures prises par l'entreprise et poursuite de nos activités

Leadership en réponse à la pandémie

Le comité de pandémie de Stantec (un groupe de travail créé il y a plusieurs années par la haute direction de l'entreprise) surveille activement la propagation de la COVID-19 ainsi que les directives émises par les autorités mondiales et locales de la santé. Il tient les employés informés par l'entremise du portail interne de nouvelles de Stantec (The Lens).

Ce comité est constitué de divers experts, notamment de leaders des opérations et de la santé et sécurité, et d'un toxicologue de la santé publique, membre de l'équipe des Services environnementaux de Stantec. Les membres de la haute direction de Stantec y siègent aussi et ils se basent sur les recommandations du comité pour mettre en place des initiatives au sein de l'entreprise. Le comité met en œuvre le plan d'intervention en cas de pandémie partout dans l'entreprise pour :

- protéger la santé de nos employés
- assurer la poursuite des activités essentielles à nos opérations
- atténuer l'impact sur nos clients, nos employés et nos services

Plan d'intervention de Stantec lié à la pandémie

En suivant le plan, le comité de pandémie de Stantec soutient les employés et les activités de l'entreprise pour que nous permettrons de répondre aux besoins des clients pendant cette période. Les mesures préventives incluent notamment :

- la poursuite des activités par nos équipes qui sont en télétravail
- les communications quotidiennes aux employés
- les restrictions de voyage et des sanctions, sur les plans local et international
- les exigences en matière de quarantaine préventive
- la sécurité au bureau et les protocoles d'hygiène
-

